

GRAND PRIX DE LIMERE

Du 6 au 8 Avril 2018

Règlement de l'épreuve

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article 1 – Formule de jeu : 54 trous stroke play – 18 trous par jour – cut après 36 trous.

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés à la FF Golf à jour du droit de jeu fédéral avant la date de clôture des inscriptions, et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale.

Article 2 - Séries, marques de départ et nombre de joueurs :

Une série Dames :	index inférieur à 9.5	30 joueuses	Départs marques bleues
Une série Messieurs :	index inférieur à 6.5	102 joueurs	Départs marques blanches

Le nombre total des engagés sera limité à **132 joueurs (dont 12 wild-cards)**. Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en privilégiant d'abord les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du (W) WAGR, puis en fonction de l'ordre du dernier Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions; puis par ordre d'index.

10 places seront réservées aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

Article 3 - Cut : après 36 trous, **60 joueurs plus les ex-æquo** seront qualifiés pour le dernier tour au prorata du nombre des inscrits par série.

Article 4 - Droits d'engagement : (journée d'entraînement le jeudi 5 Avril 2018 comprise)

- | | |
|--|-----------|
| <input type="checkbox"/> Adultes et non licenciés FFG | 100 Euros |
| <input type="checkbox"/> Jeunes licenciés FFG nés de 1993 à 1999 | 50 Euros |
| <input type="checkbox"/> Jeunes licenciés FFG nés de 2000 et après | 40 Euros |

Article 5 - Clôture des engagements : Jeudi 22 mars 2018 à 18 heures

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

La liste des joueurs retenus sera publiée sur le site du golf (www.golflimere.com) le mardi 27 mars 2018.

Article 6 – Inscriptions : Les inscriptions se feront uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement **jusqu'au jeudi 22 mars 2018 à 18 heures** et seront adressés à :

**A.S. du golf de Limère, Grand Prix de Limère,
1411 Allée de la Pomme de Pin, 45160 ARDON.
Tél : 02.38.63.89.40 – Mail : grandprix@golflimere.com**

Article 7 - Tirage des départs

Les horaires de départ du 1er tour se feront par tranches horaires décidées par le Comité de l'épreuve. **Diffusion le mercredi 4 Avril à 18h.** Les départs du 2ème tour seront ceux du 1er tour, en les divisant en deux, en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes et en alternant les départs au 1 et au 10 entre les deux tours.

Les départs du dernier tour se feront dans l'ordre inverse des classements après le 2ème tour.

Article 8 - Prix : Trophée aux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} des classements généraux Messieurs et Dames.

Article 9 - Départage : Play-off « Trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et dernier trou. Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Article 10 - Remise des prix : Dimanche 8 Avril 2018 30mn après l'arrivée de la dernière équipe, suivie d'un cocktail. En cas d'absence injustifiée à la remise des prix et non validée par le Comité, le prix sera remis au joueur suivant dans le classement.